

Vieux écrits

La grande « détresse » de 1816

Présentation de Pierre COLLINS¹

L'objectif de cette chronique est de publier des documents d'archives inédits ou oubliés illustrant des aspects méconnus de notre histoire régionale.

Dans ce numéro, nous vous présentons des textes relatifs à la grave situation de famine qui a prévalu dans l'Est du Québec suite à de piètres récoltes résultant de conditions atmosphériques inouïes; en fait tout l'Occident fut touché durement par la température erratique de cette année 1816 qui serait le résultat d'une série d'éruptions volcaniques très intenses, dont celle du mont Tambora, en Indonésie, en avril 1815².

Les deux textes sont extraits d'un rapport « concernant l'état de la détresse des paroisses en bas de Québec »³ et de la Gazette de Québec 1816. D'importantes sommes d'argent, de semences et de victuailles furent octroyées par le gouvernement du Bas-Canada en 1816 et 1817 pour aider les habitants les plus touchés par la catastrophe climatique surtout ceux de l'Est du Québec.

Note : Nous avons respecté la typographie, l'orthographe et la ponctuation originales.

Journal de la Chambre d'Assemblée de la Province du Bas-Canada (1817)

APPENDICE (B.)

N° 2

EXTRAIT d'un Rapport d'un Comité de tout le Conseil, daté du 13 Novembre 1816, sur la Référence de Son Excellence le Gouverneur en Chef, concernant l'état de la détresse des Paroisses en Bas de Québec.

Le Comité a pris en sa plus sérieuse considération les Rapports des Curés des différentes Paroisses en bas de Québec, concernant leur état de détresse actuelle et leur manque de provisions alimentaires et de Grains de Semence, que Votre Excellence a bien voulu lui soumettre, le Rapport du Grand-Voyer du District, sur le manque des Récoltes dans les mêmes Paroisses, et l'information donnée au Comité sur ce sujet, par Mr. Tasché, de Kamouraska, et par Mr. Harrower, de Saint Jean, sur leur examen; et d'après ces Documens, le Comité est d'opinion que dans les Paroisses suivantes, savoir : La Malbaie, les Eboulements, la Baie Saint Paul, la Petite-Rivière, Rimouski, Matane, le Cap-Chat, les Trois-Pistoles, l'Île verte, Cacona, la Rivière du Loup, Saint André et Kamouraska, il existe une disette et un besoin qui exigent fortement l'assistance du Gouvernement Exécutif pour sauver les Habitans de la Famine, et en conséquence il recommande aussi humblement que la quantité de Provisions qui sera trouvée nécessaire pour le soutien des Habitans desdites Paroisses leur soit fournie, et que tous les Procédés pour cet objet soient mis devant le Parlement Provincial à la prochaine assemblée. Le Comité recommande aussi humblement qu'il soit fourni aux Habitans des sept Paroisses ci-après mentionnées, savoir : La Malbaie, les Eboulemens, la Baie Saint Paul, la Petite-Rivière, Rimouski, Matane, Cap-Chat, la quantité de Provisions que leurs Curés respectifs ont déclaré être nécessaire pour leur subsistance jusqu'au premier jour de Mai prochain, mais qu'au lieu de Bled et de Pois, il leur soit fourni un

équivalent en Fleur⁴, Biscuit, et Gâteaux à soupe, vû qu'il ne sera pas possible de procurer du Bled et des Pois : qu'il soit fourni au reste des Paroisses ci-dessus mentionnées la quantité de Provisions qui sera nécessaire pour leur subsistance jusqu'au premier jour de Mars prochain, mais qu'au lieu du Bled et des Pois : il soit fourni un équivalent en Fleur, Biscuit et Gâteaux à soupe. Que la quantité fournie dans chaque Paroisse soit distribuée par le Curé de la Paroisse, aidé de telle personne ou personnes que Votre Excellence jugera à propos de nommer pour cette fin, et sous telles instructions que vous pourrez juger expédientes, et enfin que les dépenses à encourir pour fournir lesdites Provisions, soient prises sur les Fonds généraux de la Province en première instance, pour être remplacées de la manière que la sagesse de la Législature le décidera.

Vraie Copie.

*ANDREW Wm. COCHRAN
Secrétaire.*

[...]

N° 11

Copie d'une Pétition des Habitans de Rimouski, demandant du secours, avec une Lettre à l'appui d'icelle.

*A SON EXCELLENCE
Sir JOHN COAPE SHERBROOKE,*

Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain, Capitaine-Général, et Gouverneur en Chef dans et pour la Province du Bas-Canada, &c. &c. &c.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

La Requête des Habitans de la Paroisse de Rimouski, dans le Comté de Cornwallis, dans le District de Québec, province du Bas-Canada, représente en toute humilité,

QUE par la suite des saisons défavorables depuis quelques années, les moissons de vos supplians n'ont pas répondu à leur attente, par quoi ils ont été hors d'état de se pourvoir contre leur faillite totale, que cette année a mis le comble à leur détresse, nulle des semences qu'ils avoient confiées à la terre n'étant venue à maturité, de sorte que non seulement ils se voyent menacés d'une extrême disette, mais encore la famine commence à se faire sentir parmi la classe la plus indigente de la Paroisse, et ce fléau deviendra infailliblement général dans toute son étendue, si le Gouvernement ne vient pas à l'aide de vos supplians. C'est donc au Gouvernement paternel, c'est donc au digne représentant de notre auguste Souverain si justement chéri de ses sujets, qu'ils adressent leur supplication dans la confiance de Votre Excellence s'étant assurée de la réalité et de l'étendue de leur situation désastreuse, daignera faire usage du pouvoir qui lui est confié pour les en retirer en administrant des secours proportionnés à leurs besoins pressans, d'autant qu'ils sont privés de toute communication pendant l'hiver, et vos supplians comme il est de leur devoir ne cesseront de prier.

Rimouski, le 3 Novembre 1816.

*P. GAGNON, Ptre, Curé de Rimouski,
AUGUSTIN TRUDEL, M. I. M.
JOSEPH PINEAU, Capt. M.*

Germain Le Page, Lieut. de M. Abraham Côté, Adjt. de M. Joseph Du Tremblé, Augustin Levasseur, Joseph Le Page, Pierre Gendron, et soixante autres signatures avec leurs marques.

Nous, Soussignés, certifions les signatures ci-dessus véritables, à Rimouski, les jour et an suidits.

AUG. TRUDEL, M. I. M.

JOSEPH PINAU, Cap. M.

MONSEIGNEUR,

NOUS n'avons pas eu le Bonheur de recevoir l'assistance que Son Excellence, par la médiation de Votre Grandeur, avoit bien voulu envoyer aux habitans de cette Paroisse, la Goëlette destinée pour ce lieu est venue à terre à l'Île Verte où son équipage l'a abandonnée, les glaces ensuite poussées par le vent l'ont percée et emportée au large, et nous n'avons connu tout ceci que plusieurs jours après, car le Capitaine Paquet n'a écrit ni au Major Trudel ni à moi à ce sujet. Nous sommes dans la plus grande tristesse de nous voir privés d'un secours nécessaire, déjà plusieurs familles et bientôt un grand nombre seront réduites à une extrémité terrible. Il est certain qu'une partie des Habitans de cette Paroisse périront de faim dans le cours de l'hiver, si la Providence ne fait quelque chose en notre faveur. Nous avons achevé le Chemin qui communique à la Paroisse voisine aussitôt que nous avons connu que la Goëlette étoit à l'Île Verte. S'il plaisoit à votre Grandeur d'exposer notre Etat à Son Excellence le Gouverneur, peut-être feroit-il parvenir aux Trois Pistoles des Provisions que nous irions prendre là. Et comme les personnes le plus en besoin sont incapables d'aller pour cela même aux Trois Pistoles, Votre Grandeur pourroit faire cette observation au Commissaire des Transports qui probablement donneroit des forces pour commander des Voitures de cette Paroisse à cet effet.

Nous sommes avec les plus grands sentimens de vénération, de Votre Grandeur, les très humbles et obéissans Serviteurs.

P. GAGNON, Ptre. Curé de Rimouski.

AUG. TRUDEL, M. I. M.

*St. Germain de Rimouski,
le 9 Décembre, 1816.*

A Sa Grandeur l'Évêque de Québec.

Gazette de Québec (1816)

1) Article paru le 13 juin 1816.

Nous avons observé dans la Gazette de Jeudi dernier, le 6 du courant, la circonstance extraordinaire d'une chute de Neige ce jour là de plus d'une heure de durée. Depuis ce tems la saison a donné des signes de sévérité permanente et extraordinaire. Le 6 après midi, lorsque les nuages se sont dissipés, le haut des Montagnes au nord de cette Ville a paru couvert de Neige, les plus éloignés paroissent en avoir un pied d'épais. Le 7 il y a eu un peu de Neige, le Thermomètre étant toujours au point de gelée. A dix heures et demie du soir, les couvertures des Maisons, les rues et places de la ville étoient entièrement couvertes de Neige; et le lendemain le 8, la campagne dans les environs étoit dans le même état, ayant, douze jours avant le solstice d'été, l'apparence du milieu de Décembre. Un Monsieur, qui étoit, Vendredi dernier, au côté Sud, à cinq lieues du Fleuve, a trouvé des bancs de neige jusqu'à l'essieu de sa voiture, et une poudrerie comme dans le milieu de l'Hiver. Le 8 la neige a continué à tomber par intervalles dans différentes parties. Il a encore neigé le 9. Depuis le 6 jusqu'au 10 il a gelé tous les nuits. Le 7, la terre, dans des situations exposées, a gelé dans le jour. Le vent a été constamment fort du Nord-Ouest, chassant devant lui des masses immenses de nuages qui cachaient continuellement le Soleil. Ce ne fût que Dimanche après-midi qu'ils se dissipèrent. On vit alors que quoique la neige qui étoit tombée dans la nuit du 7 eût disparu de bonne heure le lendemain, le sommet des montagnes dans le Nord et dans le Sud étoit encore couvert de neige. Sur le côté Ouest de la Rivière Chaudière, il y avoit encore des grands morceaux de terre déserte qui étoient encore couverts, et ils restèrent de même jusqu'à Lundi. Nous sommes informés que dans cette partie-là la neige est restée pendant quelque tems environ un pied de hauteur.

Parmi le grand nombre de circonstances extraordinaires qui ont accompagné une saison sans exemple, de la mémoire des habitans, ou dans les annales du Pays, nous avons observé que jeudi un grand nombre d'oiseaux qu'on ne voit ordinairement que dans les grands bois, ont paru dans la Ville, et l'on en voyoit dans toutes les rues et même dans les vaisseaux. Plusieurs tomboient morts dans les rues, et d'autres étoient détruits par des jeunes gens ou des personnes cruelles. Les hirondelles ont entièrement disparu pendant plusieurs jours. Plusieurs espèces d'arbres ont laissé tomber leurs feuilles qui étoient fanées avant que d'être à moitié ouvertes. Dans la Campagne un grand nombre de Moutons nouvellement tondus ont été tués par le froid. Les habitans prudens ont mis leurs bestiaux à l'abri pendant plusieurs jours. Dans presque toutes les maisons les Poèles ont été régulièrement chauffés comme en Hiver.

Nous nous flattons que le tort fait aux récoltes dans le voisinage de cette ville, n'est pas tout à fait aussi grand qu'on auroit pu le craindre. La neige de vendredi dans la nuit les a protégées contre les grandes gelées. Si la végétation eût été plus avancée, elle auroit souffert davantage. Les boutons des arbres fruitiers étoient à peine ouverts. Dans les situations exposées les arbres des forêts ont beaucoup souffert quoique les feuilles ne fussent pas à moitié ouvertes. Les jardins et les arbres fruitiers sauvages qui étoient en fleurs, ont beaucoup souffert.

La dernière année a été une des plus taadixes^s (sic) que l'on eût encore jamais vues dans le Pays : le 4 Juin les arbres n'étoient pas en feuilles. Maintenant, le 12, ils ne sont pas aussi avancés qu'ils l'étoient l'année dernière le 4.

Nous n'avons eu que cinq où six jours où le Thermomètre se soit élevé au dessus de 60° de Fahrenheit. Quant au retard de la saison, nous voyons les mêmes plaintes dans toute la partie Nord des Etats-Unis. Le 15 Mai il a gelé dans la Virginie et la Pensilvanie. Vers le même tems on s'est plaint du froid sur le Mississipi et le Missouri, et, le long du Ohio. Le Lac Erié n'a été débarassé des glaces que vers le 10 Mai. Tout le long du Fleuve St. Laurent, et même à Halifax les plaintes sont les mêmes.

Des circonstances aussi défavorables aux productions de la terre dans une aussi grande étendue de Pays, on ne peut pas recommander trop de précautions contre la disette. Nous n'avons que quelques jours pendant lesquels on peut semer des patates, de l'orge et des navets, avec quelque espérance qu'ils viendront à maturité. On ne devrait rien négliger de ce qui peut pourvoir une subsistance pour l'homme et les animaux, quoique nous puissions encore être favorisés d'une meilleure année que ne l'indiquent les apparences actuelles.

2) Extrait d'un article paru le 25 juillet 1816.

Nous sommes mortifiés d'apprendre, d'autorités incontestables, qu'il y a une grande détresse dans plusieurs Paroisses de cette Province par la rareté des alimens. Le pain et le lait sont la nourriture des pauvres gens dans cette Saison de l'année; mais beaucoup n'ont point de pain; ils supportent une misérable existence, en faisant bouillir des herbes sauvages de différentes espèces, qu'ils mangent avec leur lait [...]. Une succession de mauvaises récoltes, mais surtout les gelées d'Août et de Septembre derniers, ont réduit le Pays dans cette malheureuse situation [...].

3) Extrait d'un article paru le 10 octobre 1816.

[...] Plusieurs Paroisses en bas de Québec ont été moins heureuses. Il a péri une grande quantité de grain qui étoit encore trop vert pour résister aux fortes gelées du mois de Septembre; et les Cultivateurs [...] n'ont pas recueilli assez pour le besoin de leurs familles. Ce qui augmente la détresse est qu'ils ont déjà été appauvris par de mauvaises récoltes depuis plusieurs années. [...]

Notes

- 1 Retraité depuis 2010, Pierre Collins a occupé le poste d'archiviste responsable des archives régionales à l'UQAR.
- 2 Pour nos lecteurs intéressés par ces événements, nous vous proposons de lire sur Internet les articles suivants :
 - A) Année sans été (Wikipédia) - (http://fr.wikipedia.org/wiki/Ann%C3%9_sans_%C3%A9tC3%A9)
 - B) 1816, The year without a summer (Dan Suri) - (www.dandantheweatherman.com/Bereklauw/yearsosummer.html)
 - C) La disette de 1816 (dans la Côte-du-Sud) (Jacques Saint-Pierre) - (www.encyclobec.ca/main.php?docid=237)
- 3 Appendice B du Journal de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada, vol. 26, 1817.
- 4 Fleur = farine (Flour en anglais)
- 5 tardive? (« backward » dans la version anglaise du texte)